

Election des juges prud'hommes (Genève)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 764

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre Mouvement en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE



Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Mazout
Noverraz
Place Neuve 4 Potier

Tous les combustibles
s'achètent chez
ANTHRACOKE S. A.

Place des Eaux-Vives 8
Téléphones: 4.32.50
(3 lignes) 4.32.59
4.32.58

**POUR CONSTRUIRE
VILLA**
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67.32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

L'artisan du tricot

9, rue de la Confédération
GENÈVE

26, rue de Bourg
LAUSANNE

Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET
Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.98

MERCERIE - BONNETERIE
M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

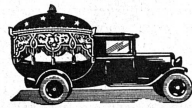
Si les femmes demandent le droit de vote, a dit ensuite *Mlle Quinche*, c'est pour obtenir que la Suisse qui épouse un étranger reste Suisse; le mariage ne change pas les sentiments, ni l'amour pour la patrie; devenir étrangère dans son propre pays est une lourde peine. Au moyen du bulletin de vote, les femmes travailleront, a dit *Mme Alice Brum*, directrice à Lausanne, à améliorer leurs conditions de travail, à obtenir des salaires équitables, un avancement dû aux capacités et non pas au sexe.

Mme Annie Dutoit, avocate à Lausanne, a montré combien est injuste le régime de l'union des biens, régime légal en Suisse, qui veut que la femme mariée soit incapable d'administrer ses biens et qui en commet le soin au mari; cela comporte de nombreux inconvénients.

L'électrice, a ajouté *Mme L. Nicoud* (St-Aubin), saura exercer son influence sur la politique des prix, les droits de douane, se faire entendre dans les commissions économiques officielles et officieuses. Pour terminer, *Mme A. Jeannot* (Lausanne) a appelé de ses vœux une politique familiale efficace, une protection de la famille où soit appelé à collaborer l'amour maternel et montré les femmes du monde entier prêtes à travailler pour la paix, pour que soit supprimée la guerre, honnie de toutes les mères.

S. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Dépannage familial (Genève)

L'Association pour le Dépannage familial vient de tenir sa 3^{ème} assemblée générale. Ses différents rapports ont été approuvés, son comité actuel a été réélu pour une année et elle repart avec confiance, comptant sur l'aide de ses amis et de tous ceux qu'elle a « dépannés » pour équilibrer son budget et recruter d'indispensables nouveaux membres.

En 1948, l'Office pour le Dépannage familial a reçu l'appel de 812 personnes, en général des maitresses de maison lui demandant d'urgence une aide ménagère momentanée. Il a enregistré 340 offres de services émanant surtout de mères de famille habituées au travail ménager et devant pour une raison ou une autre augmenter leurs ressources. Finalement 514 dépannages ont été réalisés, dont 172 le furent en quelques instants.

L'Office est ouvert tous les jours excepté le vendredi de 9 à 11 h. et le jeudi de 17 à 19 h. La gérante y reçoit tous ceux qui, d'une part ont besoin d'une aide ménagère temporaire et ceux, qui, d'autre part, sans travail ou disposant de quelques heures quotidiennement, peuvent lui offrir leur collaboration. Il s'agit en général de travaux tels que la cuisine, la lessive, le repassage, le raccommodage, la garde d'enfants, les nettoyages, à effectuer dans des ménages ne disposant pas de personnel fixe.

L'expérience a été concluante et le succès de ces « dépannages » va grandissant. Employeurs et employés, dans la majorité des cas, se déclarent satisfaits. Une mutuelle compréhension s'établit, qui rend l'adaptation plus facile et relève nettement le niveau du travail ménager.

Une députée nous dit...

Profitant du passage à Lausanne de *Mme Collini-Lombardi*, députée du parti démocratique à l'Assemblée législative italienne, qui revient du congrès fédéraliste de Bruxelles, Pro Familia, le Lyceum et le Suffrage féminin l'ont priée de parler, le 4 mars, au Cercle libéral, des efforts faits en Italie pour revaloriser la famille et l'aider tant sur le plan économique que sur le plan moral.

Mme Collini a été présentée par *Mlle A. Quinche*, avocate, présidente du Suffrage féminin, qui l'a félicitée de pouvoir, en qualité de députée, agir directement et efficacement en faveur de la famille. Les difficultés de l'Italie sont grandes, et *Mme Collini*, qui parle le français avec une grande aisance et qui est une femme charmante, en a énuméré quelques-unes, issues de la guerre. Elle a exposé l'influence du Front de la famille (qui groupe un million de parents) sur le travail législatif, sur la reconstruction économique de la famille, sur sa revalorisation morale, car le problème est plus moral qu'économique. Pour reconstruire la famille, il n'y a qu'une seule voie, c'est le christianisme, c'est l'amour-sacrifice. Le renouveau ne peut venir que du dedans, en agissant, en travaillant chrétiennement et en pardonnant.

Mme Collini a répondu avec bonne grâce aux diverses précisions demandées par ses auditeurs et ses auditrices.

S. B.

Union des Femmes (Genève)

Quand l'hiver touche à sa fin, on est — il faut bien l'admettre — quelque peu rassasié de conférences; c'est pourquoi la musique vous apporte non seulement un plaisir, mais aussi un délassement.

Deux jeunes talents ont offert cette agréable diversion aux nombreux membres de l'Union venus pour prendre part au « thé » mensuel de mars.

Milles *Tilka Prince* et *Nelly Roser*, l'une par son chant, l'autre, l'auréate du Concours national, au piano, ont exécuté, très applaudies, au cours d'une charmante « Heure musicale », un programme bien compris et varié.

M.-L. P.

LOUIS KUHNE & C^{ie}

Suffrage féminin

Un très nombreux public féminin, où se trouvaient quelques électeurs, a suivi, le 25 février, au Lyceum, sous la présidence de *Mlle A. Quinche*, la leçon d'instruction civique consacrée aux élections législatives, donnée avec verve et esprit par *M. J. Peitrequin*, conseiller municipal. La séance était organisée par le Suffrage féminin.

M. Peitrequin, après quelques considérations pertinentes sur la politique, qui est ce que la font les citoyens et qui intéresse directement les femmes, puisqu'elle s'applique aussi aux femmes, a expliqué très clairement le mécanisme des élections de mars 1949 et le fonctionnement de la représentation proportionnelle, le tout assaini de remarques à la fois drôles et pertinentes. A l'aide d'un tableau noir, le conférencier a fait comprendre facilement à son auditoire ce que tant de citoyens n'arrivent pas à saisir: le fonctionnement de la R. P. et la façon de désigner les élus.

Des questions intelligentes posées par des auditrices ont permis de constater l'intérêt avec lequel elles ont suivi le conférencier. On a beaucoup apprécié l'opinion d'une mère de famille qui s'intéresse à la politique et qui s'indigne de voir ses deux fils désertier le scrutin, en dépit de toutes ses remontrances.

On ne peut que remercier *M. J. Peitrequin* de son appui persévérant; il ne manque pas une occasion de dire ou d'écrire ses opinions suffragistes.

S. B.

Le Service social de justice à Lausanne

Ce service est spécialisé: 1) dans l'aide aux femmes divorcées ou en instance de divorce et aux mères d'enfants illégitimes; 2) dans les questions touchant à l'adoption.

Il s'occupe activement de récupérer les pensions alimentaires dues pour les enfants, et, en 1948, c'est un total de 20.000 frs environ qu'il a réussi à recouvrer.

Du rapport de l'an dernier, nous extrayons ce qui suit:

Au cours de l'année 1948, le douloureux problème de l'alcoolisme s'est posé pour plusieurs des couples menacés de divorce que nous avons suivis. Quelques-uns ont dû être signalés à l'Office cantonal de surveillance antialcoolique. Nous avons accompagné de nombreuses femmes à des audiences de tribunal et aidé certaines d'entre elles à résoudre les problèmes que posent une séparation ou un divorce: enfants à placer, gain-pain à découvrir, chambre à trouver ou à sous-louer, soins médicaux nécessaires, meubles emportés par le mari et qu'il faut remplacer. L'aide du Service social de ville nous est toujours précieuse quand il s'agit de trouver une solution pratique à tous ces problèmes. Nous regrettons aussi que le S. S. J. ne puisse intensifier son action dans le domaine de la prévention du divorce, le manque de fonds l'empêchant d'avoir régulièrement l'aide d'une stagiaire.

Election des Juges Prud'hommes (Genève)

Ces élections se sont déroulées le 26 mars; au moment où nous mettons sous presse, nous ne disposons pas encore des commentaires du Comité féminin d'action. Nous y reviendrons, disons seulement qu'on est très satisfait de la participation féminine au scrutin, dans le Groupe XI (les ménagères), aussi toutes les candidates du Comité ont-elles été élues. Du côté ouvrier, de nombreuses candidates ont été élues, nous nous félicitons de ces succès.

Maison des Jeunes (Genève)

Le comité pour la création d'une *Maison des Jeunes* tient à remercier tous ceux qui ont répondu généreusement à son appel, lors

PORCELAINES & CRISTAUX
17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction: E. PIOTET Tél. 2.92.27

- Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

Une profession pour nos filles

LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE
Forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Pour tous vos MÉDICAMENTS
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet, Vevey, Pl. du Temple 2, Tél. 5.30.05

CORSETS GABY
PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY
Les dernières nouveautés
Tous les genres ... Tous les prix

de la vente des 5 et 6 février. Le bénéfice de cette vente s'élève à 9.000 frs, c'est un beau résultat, si l'on pense que la saison n'était guère favorable aux ventes dans la rue. L'intérêt témoigné par la population est un encouragement pour tous ceux qui voient la nécessité de créer pour notre jeunesse un foyer et un restaurant à prix modiques.

Il y a erreur...

Dans un discours, *M. M. Petitpierre*, conseiller fédéral, faisant l'éloge de la Constitution de 1848, a relevé que cet acte apportait le droit de vote pour tout le monde. Ah non! Pas pour tout le monde; les électeurs masculins ne sont pas tout le monde. Dans le peuple, il y a les femmes et les enfants; qui peut mieux que les femmes protéger l'enfance, si on leur facilite ce beau travail en faisant d'elles des citoyennes? « Le bulletin de vote est une arme et un outil »; les femmes n'ont pas le droit de vote; aussi se sentent-elles singulièrement démunies.

S. B.

Radio-Genève n'a pas pu nous fournir, pour cette quinzaine, le programme des émissions:
La femme et les temps actuels.

Garnet de la Quinzaine

GENÈVE: Lyceum. Maison des Arts. Exposition d'illustrations de *Mme Wala Dawwalder*.

LAUSANNE: Exposition sur la vie de famille, organisée par le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, 1, place Montbenon.

Du 2 au 18 avril

LAUSANNE: Musée Arlaud. Section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs, décorateurs. Exposition.

Jedi 7 avril

GENÈVE: Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h. Thé mensuel. — 16 h. 45. *Petites questions actuelles*, par *Mme Prince*. Aperçu de la situation actuelle de l'infirmière, par *Mme R. Vernet*. Le local sera fermé du 14 au 21 avril inclus.

Mercredi 27 avril

GENÈVE: Salle Centrale (Madeleine, 10), 1^{er} étage, à 20 h. 30. Conférence de l'écrivain bien connu, *Willy Prester*, sur la *Chaine des mères*. Cordiale invitation à toutes.

Jedi 28 avril

GENÈVE: Assemblée générale du Cartel genevois d'hygiène sociale et morale, à 14 h. 15: le local sera précisé dans notre numéro du 23 avril. Sur le sujet général de l'alcoolisme, on entendra *M. le Dr Revilliod* parler du nouveau traitement qu'on expérimente et *M. Kellerhals* de la Régie des alcools.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE